



#9 Spécial Administrateurs & Inspecteurs Généraux

La CFE-CGC, le syndicat qui s'occupe de vous

Première organisation syndicale auprès des personnels de l'encadrement supérieur de l'Institut, totalisant 50 % des suffrages et 4 sièges sur 6 dans les CAP à l'issue des élections professionnelles de 2018, la CFE-CGC Insee s'est fortement mobilisée depuis 4 ans pour faire progresser les sujets collectifs (statuts, primes, durées de poste, régimes horaires) et accompagner individuellement les agents qui nous ont sollicités.

- **Une forte implication à l'Insee et hors Insee**

Sachant que 55 % d'entre vous occupent des postes en dehors de l'Insee, la CFE-CGC Insee est **très attentive à l'avenir de vos corps dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique**, pour laquelle nous sommes fortement investis dans des groupes de travail ou instances interministériels. Ainsi, l'un de nos permanents siège aujourd'hui à la Formation spécialisée de l'encadrement supérieur du Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État (CSFPE) et au Conseil d'Administration de l'INSP. Enfin, la CFE-CGC est le seul syndicat de l'Insee membre de la Fédération des grands corps techniques de l'État (FGCTE) et du groupe des associations de la haute fonction publique, auxquels nous participons activement via des prises de position communes portées auprès des ministres et de leurs cabinets et de parlementaires.

- **À la tête d'une liste d'alliance ministérielle**

Pour **vous représenter au mieux** dans le contexte de l'évolution institutionnelle induite par la loi de transformation de la fonction publique en 2019, qui a réuni les corps des administrateurs et des inspecteurs généraux en une seule CAP rattachée au Secrétariat Général de Bercy, nous avons œuvré pour construire **une liste d'alliance recouvrant le plus grand nombre possible de corps**. Nos actions ont débouché sur une alliance avec l'Unsa, le Syndim (ingénieurs des Mines) et l'ASCGEFI (Contrôle général économique et financier). **Un administrateur de l'Insee est en tête de cette liste** et a ainsi de fortes chances de siéger à la CAP, laquelle restera l'instance de dialogue pour l'ensemble des sujets relatifs aux A+, malgré la limitation des prérogatives des CAP. Un second administrateur et un inspecteur général figurent également sur la liste. Voter pour cette liste, c'est **permettre aux administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee de faire entendre leur voix !**

- **Décrypter, rendre plus transparent, alerter**

Tout au long des quatre dernières années, nous avons diffusé de nombreux communiqués pour **décrypter l'information** (évolution des statuts en 2019, réforme de la haute fonction publique), **accroître la transparence** (LDG Insee des mobilités et des promotions, Rifseep) ou **alerter sur les décisions injustes** de l'administration (forfait horaire devenu obligatoire pour les postes nommés en CD, indemnité journalière de télétravail). Nous espérons qu'ils vous ont convaincus de **notre engagement fort et juste à vos côtés**.

• Quatre résultats emblématiques

- **Obtention du Rifseep** pour les administrateurs et les inspecteurs généraux de l'Insee donnant une enveloppe de primes supplémentaire pour les administrateurs et ouvrant la porte à un dispositif de primes moins opaque.
- **Reconstitution du barème à l'échelon** du Rifseep que la direction de l'Insee refuse toujours de publier, à partir d'une enquête conduite auprès d'agents volontaires.
- **Obtention d'un régime horaire hebdomadaire de 38h30** pour lutter contre l'écrêtage sans contrepartie, offrant davantage de jours de congés ; pour mémoire, les écrêtages représentaient 40 ETP en 2019 (avant le télétravail massif et le passage obligé au forfait) dont 25 % pour les A+ (6 % des effectifs de l'Insee).
- **Obtention d'une durée maximale de 6 ans** pour les postes de niveau chef de division ou équivalent, contre 5 ans dans le projet initial de la direction.

**En 2022, je soutiens par mon vote la CFE-CGC Insee
du 1er au 8 décembre 2022 !**

RETROUVEZ SUR
NOTRE SITE

- [Profession de foi CFE-CGC à la CAP de l'encadrement supérieur, octobre 2022](#)
- [Liminaires de la CFE-CGC en CAP des administrateurs de 2019 à 2022](#)
- [Communiqué de la CFE-CGC sur le barème du Rifseep des A+, mai 2022](#)
- [Communiqué de la CFE-CGC sur le Rifseep des A+, février 2022](#)
- [Lettre de la CFE-CGC sur la réforme de la Haute fonction publique, janvier 2022](#)
- [Communiqué de la CFE-CGC sur le Rifseep des A+, septembre 2021](#)
- [Communiqué de la CFE-CGC sur l'application obligatoire sur forfait, juin 2021](#)
- [Lettre de la CFE-CGC sur la réforme de la Haute fonction publique, mai 2021](#)
- [Communiqué de la CFE-CGC sur la mise en place d'une CAP pour les A+, février, 2021](#)
- [Lettre de la CFE-CGC sur la modification des statuts des A+ de l'Insee, décembre 2019](#)

